

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	25	18

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Marianne HUREL à M. Philippe BAUMY, M. Hervé LHOMME à M. Frédéric MURA, Mme Solène MENNECIER à Mme Christelle TESSIER, Mme Marie COSTA à M. Gérard HUET.

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Aline MERIAU, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY, Mme Vanessa CHABOURINE.

Date de la convocation

14 février 2025

Date d'affichage

14 février 2025

A été nommé secrétaire : M. Gérard HUET

Objet de la délibération
7 Finances Locales
7121- Budget primitif

Monsieur le Maire présente le budget primitif du service des eaux de la commune pour l'année 2025.

2025-010 - Vote du Budget Primitif du service des eaux 2025

Dépenses d'exploitation

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 5 000 €
- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 43 450 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre section : 94 750 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Recettes d'exploitation

- Chapitre 70 – Produit des services, ventes diverses : 130 000 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 13 200 €

et publication ou notification

4.3.2025

Dépenses d'investissement

- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 10 000 €
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 40 000 €
- Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 865 000 €
- Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 13 200 €

Recettes d'investissement

- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 790 000 €
- Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 43 450 €
- Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 94 750 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

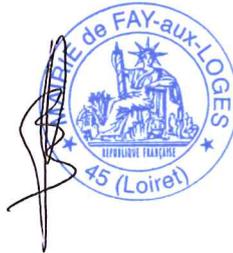
ID : 045-214501421-20250227-2025_10-DE

S²LO

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**VOTE** le budget primitif du service des eaux 2025 qui s'équilibre à la somme de 143 200 € en section de fonctionnement et à la somme de 928 200 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

Le secrétaire de séance
Gérard HUET



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

